



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

centre pénitentiaire de Remire-Montjoly

Question au Gouvernement n° 485

Texte de la question

CENTRE PÉNITENTIAIRE DE REMIRE-MONTJOLY

M. le président. La parole est à M. Gabriel Serville, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Gabriel Serville. Ma question s'adresse à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice. Depuis lundi, les personnels de l'administration pénitentiaire se mobilisent massivement sur tout le territoire national. Ils manifestent leur désarroi face à la dégradation inexorable de leurs conditions de travail. Ils protestent également contre les faits de violence qui émaillent leur quotidien, comme en témoignent les récentes agressions de surveillants de prison.

En réalité, aucun centre pénitentiaire ne semble épargné par ce phénomène d'extrême violence carcérale – et si j'en crois les annonces faites lors des débats budgétaires, force est de constater que la situation ne cesse de se dégrader. Il est donc temps de passer aux actes. À cette fin, j'appelle une fois de plus votre attention, madame la garde des sceaux, sur la situation particulièrement préoccupante du centre pénitentiaire de Remire-Montjoly.

Depuis de nombreuses années, ses inadmissibles dysfonctionnements sont connus de tous. D'ailleurs, votre prédécesseur s'était engagé ici même, devant la représentation nationale, à prendre les mesures qui s'imposent pour le redressement de cet établissement.

Il faut dire que cette prison surpeuplée, vétuste et manifestement sous-dotée en termes d'effectifs, nonobstant les quelques efforts réalisés, défraie régulièrement la chronique au rythme des mouvements de grogne sociale, de mutineries et d'agressions contre les surveillants ou entre détenus.

Le dernier fait saillant a été l'évasion de trois détenus, dont deux purgeaient des peines de dix ans de réclusion pour meurtre. Ils se sont tout simplement échappés en creusant un trou dans le mur de leur cellule, provoquant par là même une véritable terreur parmi les populations riveraines.

Dès lors, madame la garde des sceaux, quelles réponses durables comptez-vous apporter aux personnels en colère qui attendent de vous des gestes forts et davantage d'engagements concrets ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice.

Mme Nicole Belloubet, garde des sceaux, ministre de la justice. En effet, monsieur Serville, mon attention a été appelée à plusieurs reprises sur le centre pénitentiaire de Remire-Montjoly, qui souffre d'une très forte surpopulation carcérale, comme vous l'avez rappelé à juste titre, s'élevant à 160 % dans le quartier de la maison d'arrêt et à 103 % dans le quartier de la maison de détention au 1er décembre dernier.

Je sais également que le taux de couverture des personnels – si vous me permettez cette expression technique – n'y est pas satisfaisant, car il ne s'y trouve pas autant de personnels qu'il devrait y en avoir. Cette situation retient vraiment mon attention et je vais la regarder de façon très appuyée.

J'insisterai sur deux aspects qui me semblent importants en réponse à la question que vous posez. Tout d'abord, des travaux très importants ont été réalisés dans le centre pénitentiaire. J'observe notamment que ceux qui ont été entrepris depuis le mois d'avril dernier améliorent les conditions de travail du personnel grâce à la modernisation technologique des équipements.

Des travaux ont également été réalisés au profit des personnels d'insertion et de probation afin qu'ils bénéficient d'un local adapté à leur métier. Tous ces travaux contribuent à améliorer la situation des personnels.

Surtout – c'est le second point que j'évoquerai devant vous –, je rappelle que la construction d'un deuxième établissement pénitentiaire est prévue en Guyane, dans la commune de Saint-Laurent-du-Maroni, dont les travaux pourraient commencer dès 2019 ou 2020 si le calendrier en est respecté. Ainsi, j'espère que les améliorations de la prison actuelle et la construction d'un nouveau centre pénitentiaire permettront de soulager les conditions de travail des personnels pénitentiaires.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 485

Rubrique : Lieux de privation de liberté

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 janvier 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 janvier 2018](#)